

<https://www.informalibre.com/Le-droit-a-la-contradiction-manque>



Le droit à la contradiction manque

- Informatique -



Publication date: jeudi 13 août 2026

Copyright © Informations sur la Programmation - Tous droits réservés

Avant sur youtube, on pouvait contredire un propos dans les commentaires sans être censuré. Les robots le faisaient aussi mais moins bien. Ainsi, les utilisateurs n'étaient jamais censurés quand ils voulaient répondre à une vidéo. Maintenant, on ne sait pas si notre commentaire est admis par le diffuseur parce qu'on croit qu'il est affiché alors qu'il n'est affiché que pour soi.

Et bien il serait important de permettre de nouveau le débat entre les diffuseurs qui passent leur temps à cacher les incohérences de leurs vidéos en supprimant des commentaires de leur plateforme. Oui, l'humain est social et le censurer non seulement le rend associable, mais transforme en plus le diffuseur en un bourreau encore plus associable.

On pourrait penser que censurer des propos racistes permet d'apaiser le débat. Seulement, censurer ne consiste pas à enlever ce qui est débile, mais surtout à cacher une vérité qui gêne la diffusion d'une vidéo. Au contraire, les débilités sont laissées parce que favorisant la vidéo. Des commentaires racistes décrédibilisent celui qui les écrit.

Donc ajouter au droit le fait qu'une plateforme est co-auteur de propos racistes si elle n'emploie pas des robots et des salariés pour les supprimer permet de ne plus avoir de débat. Ainsi beaucoup allaient sur x pour apporter la contradiction aux médias. Les médias ainsi habitués à se censurer se supprimaient de x. Donc on avait du débat sans aucune censure gênante. Macron veut maintenant censurer x parce qu'il est contredit sur ce site web.